



Frais pour matériel didactique périssable

Année scolaire 2018 -2019



Niveau:

Maternelle

Groupe: 030

Conformément à la politique de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, voici les frais que vous devez acquitter pour l'achat de matériel didactique périssable pour l'année scolaire 2018-2019.

La présente facture ne concerne que les frais liés au matériel didactique. Nous procédons actuellement à l'analyse des frais liés aux sorties éducatives et au programme SPE. Une facture complémentaire, le cas échéant, vous sera donc transmise à la rentrée.

MATÉRIEL DIDACTIQUE PÉRISSABLE

Matériel didactique périssable: cette liste sera présentée à la rentrée scolaire	Coût 106,00 \$
Total	106,00 \$

FOURNITURES SCOLAIRES (à acheter par les parents)

Description

- 1 Tablier en tissu ou en plastique à manches longues qui passe par le cou ou qui s'attache dans le dos pour les arts plastiques.
- 1 Sac à dos d'écolier (30 cm X 40 cm) plus haut que large et sans roulettes
- 1 Paire de souliers de course qui restera à l'école toute l'année
- 1 Ensemble de rechange complet (pantalon, chandail, culotte et bas) à laisser en tout temps dans le sac à dos de votre enfant.
- 1 Serviette ou un petit drap pour la détente (de la taille de votre enfant)
- 1 Napperon en tissu à placer dans la boîte à dîner

Pour des raisons d'hygiène, l'achat d'une boîte de mouchoirs est suggéré.

Modalités de paiement: Remettre votre paiement au secrétariat ou au titulaire de votre enfant le 29 août.

- Argent comptant (montant exact) ou chèque
- Libeller votre chèque à l'ordre de l'**École Beau-Séjour**
et s'il vous plaît, inscrire la référence: « matériel didactique périssable »
ainsi que le nom de votre enfant en lettres moulées.